

Chers Amis,

Une mesure que nous prendrons à l'Assemblée Nationale dès notre arrivée sera de supprimer la double peine.

L'automobiliste pourra choisir entre l'amende à payer ou perdre un point.

Nous augmenterons aussi la vitesse de détection des infractions de plus de 10 km/h, sur les autoroutes.

L'Etat Français s'est décrédibilisé avec cette mise en place des radars automatiques et leur mode de fonctionnement.

Bien cordialement

Yannick DUCROT

1ère Circonscription du Rhone

SIEL Lyon

Souveraineté Identité et Liberté

ducrotlegislative2017@gmail.com